Image not found or type unknown

date pv d'assemblée générale annuel

Par **lilloule**, le **30/07/2010** à **14:51**

Bonjour

Pourriez vous me dire la date que je doit mettre sur un pv d'assemblée générale, pour le dépôt des comptes d'une société avec un an de retard?

Faut-il que je le date de 2010 comme pour les comptes de l'exercie de 2009 ou faut-il que je le date de 2009 au moment ou l'assemblée aurait du être déposée?

Merci d'avance

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés